

Coordonnatrice ou coordonnateur aux services pédagogiques

Service des ressources éducatives

Poste régulier à temps plein

Concours C-492 (interne et externe)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : 35 heures par semaine.
- Date d'entrée en fonction : Le 1^{er} juillet 2024.
- Salaire annuel : 84 101,00 \$ à 112 133,00 \$ classe 7 de l'échelle salariale des cadres en conformité avec le **Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires.**

AVANTAGES SOCIAUX

- Dix-sept (17) jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 35 jours).
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Conciliation travail vie personnelle.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Télémédecine.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés des apprentissages à l'adresse suivante :

scrgestion.srh@csspo.gouv.qc.ca.

La date limite pour déposer votre candidature est **le 24 avril 2024, avant 15 heures.**

Date d'ouverture de poste :

Le 18 avril 2024

Les personnes retenues devront se rendre disponibles pour des tests psychométriques et une entrevue.

Veillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de coordonnatrice ou de coordonnateur aux services pédagogiques comporte l'exercice de l'ensemble des fonctions requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement en ce qui concerne un ou plusieurs programmes d'un champ d'activité relié, notamment les programmes d'enseignement, la mesure et l'évaluation, les moyens d'enseignement et la pédagogie.

L'emploi consiste à assumer, à l'intérieur de son champ de compétence, un rôle de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès des gestionnaires du centre de services scolaire pour favoriser la gestion optimale des services de l'enseignement.

DESCRIPTION

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration des objectifs, des programmes, des politiques et du budget.
- Assister la direction du service responsable de ces programmes et conseiller les autres directions de service ou d'établissement sur toute question relative à la pédagogie et l'enseignement.
- Coordonner et évaluer la mise en œuvre de programmes spécifiques.
- Assurer l'application et le respect du régime pédagogique, des politiques et encadrements ministériels ainsi que des conventions collectives et politiques du centre de services scolaire.
- Se tenir à jour au niveau des nouveautés ministérielles et des diverses recherches en éducation afin de développer l'avancement, les orientations et le plan stratégique pédagogique du centre de services scolaire.
- Entretenir, le cas échéant, des relations avec différents organismes externes et réaliser le suivi des dossiers reliés à ces partenariats.
- Coordonner l'élaboration, la mise en place et l'amélioration d'outils de gestion des services éducatifs aux besoins des établissements.
- Assurer, lorsque requis, la transmission de toute information pertinente afin d'apporter un support aux gestionnaires du centre de services scolaire.
- Coordonner et évaluer le rendement du personnel relevant de son autorité.

Selon la répartition des dossiers et les qualifications de la personne embauchée, elle pourrait avoir entre autres les responsabilités suivantes :

- Coordonner et évaluer la mise en œuvre de programmes spécifiques aux services complémentaires en lien avec les élèves handicapés et en difficultés d'apprentissage et d'adaptation.
- Coordonner et évaluer le rendement du personnel des services complémentaires relevant de son autorité.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle, dans un centre de services scolaire.
- Détenir un grade universitaire d'un programme d'études universitaires de 2^e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion serait un atout.
- 5 années d'expérience pertinente.
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Réussir avec succès un test d'aptitude en français.